

Un nouveau barrage hydroélectrique attendu en 2020 au Burundi

PANA, 17 septembre 2019 Livraison du plus grand barrage hydroélectrique de 20 MW attendue en 2020 au Burundi Bujumbura, Burundi - La fin des travaux de construction du plus grand barrage hydroélectrique national de Kaburantwa (20 mégawatts) interviendra, courant 2020, a annoncé, mardi, le Ministre de l'énergie et des mines, Côme Manirakiza sur ce chantier des environs de Bujumbura, la capitale économique du Burundi.

C'est, par ailleurs, le chantier le plus récent du secteur depuis la mise en marche de la centrale hydroélectrique de Rwegura (18 mégawatts), dans les années 1970. Le Ministre Manirakiza a évoqué des difficultés liées à la commande matériel auxquelles des solutions vont être néanmoins vite apportées pour accélérer le chantier sur la rive Kaburantwa. La même source a expliqué que c'est plutôt la phase des études de faisabilité qui a retardé le projet, actuellement dans la phase des travaux de tunnels, de lignes de transmission, de routes d'accès et de la centrale proprement dite. D'après les estimations, cette nouvelle centrale hydroélectrique devrait coûter près de 80 millions de dollars américains, provenant d'un crédit du Gouvernement indien dont l'entreprise « Angelique International Lin Company » est, par ailleurs, le maître d'ouvrage. En matière d'énergie, le nouveau « Plan national de développement du Burundi » (PNDB 2018-2020) met l'accent sur la construction, la réhabilitation et/ou l'extension des infrastructures comme préalable à la transformation structurelle durable de l'économie burundaise. Les données du Plan indiquent que le secteur burundais de l'énergie est, pour le moment, dominé essentiellement par les énergies traditionnelles, principalement le bois, le charbon de bois et la biomasse. D'autres données du Plan montrent qu'environ 98 % de la population burundaise, aussi bien urbaine que rurale, utilisent le bois et le charbon de bois comme source d'énergie, surtout pour le chauffage et la cuisson des aliments; ce qui accentue le déboisement, estimé à 2% par an. L'on apprend par ailleurs, que sur un potentiel hydroélectrique, évalué à 1.700 MW, seuls 300 MW sont techniquement et économiquement exploitables au Burundi. L'état des lieux du Plan montrent encore que la puissance électrique installée est actuellement proche de 50 MW dont 32,9 MW de production nationale d'origine hydraulique. En outre, le Plan décennal indique que la consommation électrique est « très faible », car inférieure à 30 kWh/habitant/an au Burundi, qui est en-dessous de la moyenne africaine, estimée à 150 kWh/habitant/an. L'on apprend encore que le taux d'accès à l'électricité est de moins de 5% de la population et le nombre de ménages burundais ayant accès à l'électricité est à 7%, correspondant à 52,1% des ménages urbains et 2% des ménages ruraux. La même référence indique que le développement du secteur présente pourtant beaucoup de potentialités, mais se heurte à plusieurs défis. Ces défis ont trait à l'accroissement de l'offre énergétique, la pression démographique, la réhabilitation et la construction des infrastructures, la maîtrise des pertes énergétiques et des coûts de production, la maîtrise des coûts des produits pétroliers, le renforcement des capacités du personnel du secteur énergétique. D'autres défis sont liés à la diversification des sources d'énergie, l'entretien et la maintenance des équipements énergétiques, l'utilisation rationnelle des sources d'énergie traditionnelle (le bois, charbon de bois) et l'atténuation des perturbations climatiques. La satisfaction des besoins en énergie conditionne, entre autres, l'exploitation industrielle des minerais dormants du pays, notamment le Nickel. Ces besoins industriels sont estimés à au moins 200 mégawatts, indique-on du côté du Ministère de l'Énergie et des mines. Pour asseoir une approche complémentaire et communautaire, il est préconisé, dans le PNDB, une « coopération Sud-Sud » en matière d'investissement dans le secteur énergétique.